

ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ

Organisation générale

Destinataires

Cette action d'entraînement au langage avec le support de jeux de société est destinée aux élèves de Moyenne et Grande Sections d'école maternelle (enfants âgés de 4 à 6 ans).

Constitution des groupes

Les groupes peuvent être constitués par les enseignants :

- Les enfants sont répartis par groupes de 3 à 4 en fonction des jeux. Ces groupes doivent être les plus homogènes possibles du point de vue des compétences langagières des enfants.

Lieu et durée de l'action

L'action se déroule, dans la mesure du possible, dans une ludothèque ou un lieu apparenté, et doit s'inscrire dans la durée, si possible tout au long de l'année scolaire.

Organisation matérielle

Disposition spatiale



- Chaque adulte – enseignant de la classe, animateurs de la ludothèque, parents et ATSEM qui accompagnent... – s'installe à une table de jeu. Néanmoins, la prise en charge du déroulement du jeu se fait par l'intervenant qui a été formé à l'entraînement au langage avec le support du jeu. Donc, dans l'idéal, prévoir autant d'adultes formés que de groupes.
- Au cours d'une séance, chaque groupe d'enfants joue successivement à tous les jeux pendant un temps déterminé, en se déplaçant selon une « feuille de route » préparée à l'avance. Cette façon de procéder permet de voir tous les enfants de la classe et donc potentiellement de pouvoir solliciter chacun d'entre eux.

Il est important de modifier de temps en temps la composition des groupes et d'alterner les séances de jeux libres et les séances de jeux de société sélectionnés pour un entraînement au langage.

Un exemple d'organisation

Année scolaire	Classe 1	Classe 2
Semaine paire	14 h - 15 h (1 h) Jeux libres	15 h - 16 h (1 h) Jeux de société (langage)
Semaine impaire	14 h - 15 h (1 h) Jeux de société (langage)	15 h - 16 h (1 h) Jeux libres

Implication des parents

L'objectif est aussi d'inviter les parents à participer aux ateliers en tant que joueurs afin de rendre plus aisé le partage d'un temps ludique avec leur enfant et de les familiariser à des rencontres avec les professionnels de leur quartier.

Plusieurs démarches auprès des parents peuvent être envisagées par les enseignants en partenariat avec les différents acteurs de la ludothèque :

- Une présentation de la ludothèque et une explication de l'activité lors de la réunion de rentrée des classes (septembre).
- Une invitation (par écrit et/ou par oral) à accompagner leur enfant à la ludothèque pour jouer avec lui et ses camarades.
- Des rappels réguliers au cours de l'année : information orale ou écrite dans un petit journal d'activité ou dans le cahier de vie de l'école, présentation vidéo ou photo des enfants en activité, au cours d'un goûter convivial, etc.
- La mise en place d'un prêt de jeux à l'école (en complément de celui de la ludothèque).
- L'organisation d'une fête des jeux en fin d'année scolaire, où tous les parents sont invités à venir jouer avec leur enfant.

